



FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP ET DE TIR A BALLE

14, rue Avaulée - 92240 MALAKOFF - Tel 01.41.41.05.05 - Fax 01.41.41.02.00
Email : secretariat@ffbt.asso.fr – internet : www.ffbt.asso.fr
Siret 34995832200035



COMMUNIQUE DU PRESIDENT DE LA FFBT 20 AVRIL 2021

Dans le cadre des travaux sur la stratégie de réouverture des ERP, dès que la situation épidémiologique le permettra, le Ministère en charge des Sports travaille en lien avec le Centre Interministériel de Crise (Ministère de l'Intérieur) et le Centre de Crise Sanitaire (Ministère des solidarités et de la santé) pour mettre à jour, et ajuster le protocole cadre de reprise des APS. La FFBT a communiqué son projet de protocole pour la reprise des compétitions. Une fois validé par les autorités, il nous sera demandé de le décliner en fonction de chaque passage de phase et ainsi d'actualiser les règles afférentes.

Une réunion du Comité Directeur de la FFBT s'est tenue le 17/04/2021 notamment pour statuer sur le maintien ou l'annulation des sélections nationales prévues en mai 2021 et les déplacements des équipes de France (conditions d'entrée et de sortie de France et du pays organisateur : tests, délai et modalités d'isolement – procédure en cas de positivité, ...).

SELECTIONS NATIONALES

Dans le contexte sanitaire actuel, en l'absence de visibilité sur le calendrier et les conditions de reprise des compétitions du sport amateur,

le Comité Directeur a pris la décision d'annuler les sélections suivantes :

- Sélection Nationale de Fosse Universelle prévue au BTC Lazenay
- Sélection Nationale de Compak Sporting prévue au Sologne Shooting Club
- Sélection Nationale de DTL prévue à BTC Cazaubon

et de reporter la Sélection de Parcours de Chasse du 28 au 30 mai 2021 au Nîmes Shooting Club. Cette compétition n'aura pour objet que la qualification des équipes de France PC.

Dans un souci d'équité entre disciplines, il n'y aura pas de constitution du club France en 2021.

SELECTION DES EQUIPES DE FRANCE ET PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

TOUTES DISCIPLINES : révision de la charte des équipes pour intégrer les modalités sanitaires en vigueur à date

FOSSÉ UNIVERSELLE/DTL/COMPAK SPORTING :

- Qualification de l'équipe de France lors du championnat de France 2021 de la discipline.
- Participation aux compétitions internationales post championnats de France sous réserve des restrictions en vigueur en France et dans le pays organisateur.

PARCOURS DE CHASSE :

- Qualification de l'équipe lors de la compétition de sélection des 28-29 et 30 mai 2021.
- Participation au championnat du Monde PC sous réserve des restrictions en vigueur en France et dans le pays organisateur.

Nous partageons la déception des compétiteurs, arbitres et autres acteurs de notre sport impatients de reprendre la compétition et de se retrouver. Protéger la santé de tous nous demande de patienter encore quelques semaines.

Jean Michel MOUTOUFIS



Association régie par la loi de 1901 – J.O du 31/07/85. Agréée par le Ministère des Sports
Affiliée au Comité National Olympique et Sportif Français

